

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2020

Régulièrement convoqués le 14 octobre 2020, le conseil municipal s'est réuni le 21 octobre 2020 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Compte tenu de la crise sanitaire et afin de respecter les consignes de distanciation physique, cette séance s'est déroulée dans la salle des fêtes Lucien Desrayaud de la Commune. Ce changement a été déclaré en préfecture de Saône et Loire le 15 octobre 2020.

**Présents :** Alain BAMET, Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Michèle DORIN, Vincent JACQUET, Julie JUGNET, Sébastien PRADES, Lydie RONDY, Jean-François SANVERT.

**Absent et excusé:** Sébastien PRADES

Mme Dailly a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 8 septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

### Ordre du jour :

#### Tarif Location salle de fête 2021

Les tarifs ci-dessous restent inchangés

Salle polyvalente	Tout extérieur public	Habitant de Saint-Pierre-le-Vieux et Associations du village
1 salle – 1 journée - 10h à 20h (J1)	200.00 €	150.00 €
1 salle – 1 soirée - 16h à 8h (J2)	200.00 €	150.00 €
1 salle – 2 jours - 10h (J1) à 8h (J3)	270.00 €	215.00 €
1 salle – 3 jours - 10h (J1) à 8h (J4)	325.00 €	270.00 €
Salle sans cuisine	100.00 €	80.00 €
Association salle pour une réunion	50€	Gratuité pour toute occupation

#### Actualisation de l'article 9 des statuts de la communauté de commune Saint Cyr Mère Boitier

- Animation et coordination des dispositifs locaux de lutte contre la délinquance. Création d'un réseau de lutte contre les violences intrafamiliales dans le cadre d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

- Groupement de commandes. Passation ou exécution d'un marché public au nom et pour le compte des communes membres du groupement.

Le conseil approuve et valide les nouveaux statuts.

### **Tarif mise à disposition précaire du local pour l'AMAP**

Cette association utilise le garage communal tous les mardis en fin d'après-midi pour la distribution de leurs paniers. Le conseil décide de maintenir le tarif de location à 100€ par an.

### **Attribution des subventions annuelles 2020**

Bibliothèque : 360 € (1€ par habitant)

Pompier : 360 € (1€ par habitant)

Coopérative scolaire : 200 €

Croix Rouge : 150€

Fanfare « les enfants de la mère Boitier »: 100€

Ligue contre cancer : 100€

### **DM sur budget communal des dépenses imprévues**

Une Décision Modificative doit être faite pour régulariser le dépassement des 7.5 % de dépenses imprévues accordées, pour un montant de 500€. La raison de ce dépassement est due au renouvellement du lave vaisselle de la cantine.

### **Recensement 2021**

Il se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021.

Le conseil propose Madame LACOURTABLAISE, secrétaire de mairie comme coordonnateur communal. Elle sera nommée par arrêté communal.

Il faudra aussi recruter rapidement un agent recenseur, il est décidé de réfléchir sur la procédure de recrutement.

### **Question diverses**

- Cédric GRANDPERRET nous fait part de l'étude demandée par la communauté de commune SCMB à la société STARENCO (entreprise spécialisée dans le développement de l'énergie solaire photovoltaïque).
- Le conseil reconduit l'adhésion à l'ATD 71 (Agence technique départementale) pour l'année 2021.
- Projet de vente de la maison « Pouly », à ce jour aucune nouvelle de l'acquéreur éventuel. Il est demandé de le relancer.
- Suite au départ annoncé des locataires de la maison « SAFRAS » (au dessus de la poste), une visite a été effectuée par une personne intéressée par cette location.
- Cédric GRANDPERRET nous présente le projet de la signalétique touristique pour permettre d'avoir des panneaux identiques sur l'ensemble de notre territoire. Les subventions

de l'Europe (LEADER), de la région ont permis de valider le projet auprès de la société PICBOIS. Le montant total des subventions est de 80%, le reste à charge de la commune. Des panneaux seront posés pour signaler sur nos grands axes le territoire de la communauté de commune SCMB et à l'entrée de chaque commune, ainsi que des panneaux descriptifs du patrimoine de chacun.

- Le conseil souhaite prendre un rendez-vous avec Monsieur et Madame MARION (boulangerie) pour faire le point en ce qui concerne leur départ à la fin du bail.
- Lors d'un prochain conseil, il sera débattu de l'évolution des salaires de Jocelyne FAYARD et Anne Marie LACOURTABLAISE , toutes deux, agents communaux.
- L'état des lieux des sentiers pédestres de la commune (panneaux de signalisation notamment) a été effectué. Il est nécessaire de reprendre la signalisation. Une commande de piquets, panneaux indicateurs, peinture... est faite. Il restera à remettre en état cette signalisation.
- Le déploiement de la fibre optique devrait commencer dans les 2 prochaines années. Une nouvelle armoire dédiée à cet effet devrait être installée au bourg à côté de celle déjà existante sur le parking du bas.
- Un diagnostic énergétique a été demandé pour les locaux de la maternelle et de la mairie. Le conseil valide le devis.

Monsieur le maire lève la séance à 23h